



*« Tous Unis pour la Vision »*

Association loi 1901

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 24 MAI 2022**

**Présent(e)s** : Francine BEHAR-COHEN, Marianne BERDUGO, Jean-Claude JEANNY, Georges BLANCHARD, Claudine BOTTERI, Brigitte GOLDENBERG-THILLAYE, Françoise HIRZEL, Ariel de KOZAK, Yvonne de KOZAK, Patricia LASSIAZ, Michèle SAVOLDELLI, Alicia TORRIGLIA, Min ZHAO en tant que membres du CA.

**Absent(e)s excusé(e)s** : Jean-Louis BOURGES, Yves COURTOIS, Patrick DESNOS, Colette JEANNY.

**N'ont pas pu participer parce que non informatisés** : Pierre Watrin, Yves Dedieu

Deux personnes connectées, en plus des membres du CA : Professeur Gisèle Soubrane et Laura Benichou.

Trente-six pouvoirs ont été adressés au secrétariat du CRO, dont 3 également au titre du Conseil d'Administration. Huit étaient au nom de Francine Behar-Cohen, 4 pour Jean-Louis Bourges, 1 pour Patrick Desnos, 3 pour Jean-Claude Jeanny et 20 étaient sans destinataire.

L'Assemblée Générale du CRO s'est tenue en visioconférence, via « TEAMS », le Mardi 24 Mai 2022 à 16h, afin de délibérer selon l'ordre du jour envoyé avec la convocation.

**Ordre du jour**

- Accueil des participants
- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 23 Juin 2021
- Rapport moral
- Rapport de gestion sur les activités et les comptes de l'Association durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 - Affectation des fonds disponibles
- Budget prévisionnel 2022- montant, gestion
- Attribution éventuelle d'un « Prix Yves Pouliquen » 2022
- Conseil d'administration 2022 : renouvellement. Présentation des candidats
- Présentation scientifique par Laura Benichou et Francine Behar-Cohen

- Evolution du Site Web
- Perspectives de l'Association - propositions
- Questions diverses.

### **Accueil des Participants**

La Présidente, le Professeur Francine BEHAR-COHEN, accueille les participants et les remercie de leur présence.

Le Secrétaire de Séance, sera en l'occurrence le Secrétaire du CRO : Jean-Claude Jeanny. Celui-ci procédera aux différents votes, à la rédaction de ce compte-rendu et à l'envoi du procès verbal d'Assemblée à la Préfecture de Police.

Il est rappelé que tout membre qui n'est pas à jour de sa cotisation n'a pas le droit de vote.

### **Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du Mercredi 23 Juin 2021. Vote**

Le compte-rendu a été adressé à tous les membres, par courrier, avec la convocation à l'assemblée générale de ce jour.

Il est approuvé à l'unanimité des présents.

### **Rapport Moral. Vote**

Le rapport moral est présenté par la Présidente, le Professeur Francine BEHAR-COHEN. Elle évoque les difficultés encore rencontrées en raison de la Covid-19, et notamment l'évolution restreinte du site. Elle envisage des actions de vulgarisation et de formation à l'intention des adhérents au CRO. Cela pourrait se faire sous forme de webinar (conférence en ligne ou séminaire web interactif) et par la poursuite de la publication de livres, comme ceux dernièrement édités et consacrés à la « DMLA » et à « L'œdème maculaire ». Ce rapport moral est approuvé à l'unanimité.

### **Rapport de gestion sur les activités et les comptes de l'association durant l'exercice clos le 31 Décembre 2021. Affectation des fonds disponibles. Vote**

Mme Françoise Hirzel, fait lecture du rapport de gestion sur les activités et les comptes de l'association durant l'exercice clos le 31 décembre 2021. Les documents correspondants ont été adressés par mail à tous les membres du CA avec le lien de connexion pour les réunions CA et AG.

Le nouveau plan comptable (NPC) 2018-06 s'applique à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2020.

L'exercice qui tient compte du changement de méthode comptable s'est clôturé au 31/12/2021 par un résultat déficitaire de 18 059€.

Ce résultat commenté par sa Trésorière, Madame Marianne Berdugo, s'explique aussi de la façon suivante :

-La dotation aux amortissements qui a généré une charge de 41101€ est maintenant directement intégrée dans le résultat de l'exercice concerné.

-Une forte augmentation (2736€) des cotisations qui s'élèvent à 17491€ en comparaison des 14755€ encaissés lors de l'exercice précédent (2020).

-La trésorerie étant placée, les intérêts financiers se sont élevés à 433€.

Il est proposé d'affecter la totalité du report déficitaire, soit 18 059 € au compte « Autres Réserves », qui s'élève à 204298€. Les fonds propres de l'Association s'élèvent à 260858€.

Ce point est approuvé à l'unanimité. Le quitus à la trésorière pour sa gestion est aussi voté à l'unanimité.

### **Budget prévisionnel pour l'année 2022**

Celui-ci s'élève à 40 000€, qui correspondent à 2 000€ pour des réparations éventuelles d'appareils et 20396€ pour l'acquisition d'une hotte de culture et d'un incubateur pour la salle de culture humaine. Ces 2 achats respectivement de 9500€ et 10896€ avaient déjà fait l'objet d'une approbation anticipée par le CA (demandes des 10/02/22 et 13/03/22). La première demande concernait également la réparation d'une loupe binoculaire de marque Leica pour un montant de 500€. Il est aussi envisagé l'acquisition d'un ordinateur commun (800€), 3 inscriptions de chercheurs au Congrès annuel de l'ARVO (1580€), une assurance pour des essais cliniques (3600€), l'obtention d'échantillons humains depuis les USA (6000€) et le défraiement d'un alternant pour la mise à jour du site sur Internet et la prospection auprès d'entreprises potentiellement donatrices (3000€). 2000€ sont aussi envisagés pour les frais de fonctionnement, l'impression du bulletin et son envoi. Ce budget prévisionnel d'environ 40 000€ pour 2022 est approuvé à l'unanimité.

### **Attribution d'un « Prix Yves Pouliquen » pour l'année 2022**

Le CA a accepté l'attribution d'un Prix Yves Pouliquen au titre de 2022. Depuis c'est la candidature du Dr. Emilie Picard qui a été retenue pour son travail sur « Fer et glaucome ». Celle-ci a été soumise au Comité ad hoc composé des Drs. Yvonne De Kozak, Patricia Lassiaz, Yves Courtois et Marc Abitbol, en remplacement de Michel Goldenberg décédé. Le montant du Prix attribué à l'unanimité a été de 3 000€ et a fait l'objet d'un PV d'approbation daté du 25 Novembre 2022.

### **Conseil d'administration 2022 - renouvellement – Présentation des candidats**

Selon les statuts, chaque année, le conseil d'administration est démissionnaire. Tous ses membres actuels sont donc démissionnaires. Tous présentent de nouveau leur candidature, à l'exception de Mrs André About et Michel Goldenberg décédés en 2021 et de Mme Suzanne About et Messieurs Yves Dedieu et Pierre Watrin. Ces 3 derniers ont souhaité ne plus faire partie du CA pour raisons personnelles mais demeurent membres fidèles du CRO. Tous les candidats sont réélus.

Le conseil d'administration se compose à nouveau comme suit :

Mme Brigitte Thillaye Goldenberg, Présidente honoraire

Pr. Francine Behar-Cohen, Présidente

Pr. Jean-Louis Bourges, Vice-Président

Dr. Marianne Berdugo, Trésorière

Dr. Min Zhao, Trésorière adjointe suppléée ponctuellement par Mme Brigitte Goldenberg

Dr. Jean-Claude Jeanny, Secrétaire

Mr. Patrick Desnos, Secrétaire adjoint

Les autres membres du CA sont Mr. Georges Blanchard, Pr. Claudine Botteri, Dr. Yves Courtois, Dr. Patricia Crisanti-Lassiaz, Pr. Ariel de Kozak, Dr. Yvonne de Kozak, Mme Françoise Hirzel, Mme Colette Jeanny, Mme Michèle Savoldelli, Dr. Alicia Torriglia.

### **Présentation scientifique par Laura Benichou et Francine Behar-Cohen**

Laura Benichou, Lauréate du Prix Yves Pouliquen 2021, a présenté les 2 livres à la rédaction desquels elle a participé avec Francine Behar-Cohen. Ils ont été édités en partenariat avec la Société Bayer et sont consacrés à la « DMLA » et à « l'œdème Maculaire ». Ils rapportent les tous nouveaux traitements appliqués à ces pathologies et comportent de nombreux témoignages de patients pour mieux vivre au quotidien leurs maladies. Le premier a déjà dû être réédité.

La suite a été assurée par Francine Behar-Cohen, qui a rapporté les résultats de l'étude consacrée à la « decorine » pour prévenir la fibrose et l'atrophie à long terme de l'épithélium pigmentaire de la rétine dans les DMLA humides.

### **Site Web**

Georges Blanchard rapporte l'évolution du nombre de visites du site, les mots clés recherchés... Celles-ci sont en augmentation significative depuis 2020 (+49 %). Les demandes les plus fréquentes concernent les domaines suivants : DMLA-cataracte (500), dyschromatopsie (327), IRM (117), glaucome (92). Son souhait serait de transformer ses prises de contact sur le site, en les monétisant.

Il envisage la recherche d'une personne en alternance pour l'animation du site et la prospection de nouveaux donateurs. Pour l'essentiel, les dons proviennent des patients reçus en consultation par les Professeurs Francine Behar-Cohen et Jean-Louis Bourges. L'attente serait qu'un plus grand nombre de Médecins s'implique dans la diffusion du bulletin.

Des documents (article sur la dyschromatopsie...) pourraient être mis à disposition sur le site.

### **Perspectives – Propositions**

Il est envisagé une vidéo avec des interviews de chercheurs, qui pourrait être réalisée par l'alternant, et une visite du laboratoire avec la rencontre du personnel de l'équipe, à l'issue de la prochaine AG (2023), si celle-ci peut se faire à nouveau en présentiel et non par visioconférence.

Il est fait l'annonce de l'édition de 2 livres écrits par le Professeur Francine Behar-Cohen et Laura Benichou, avec le soutien de la Société Bayer, respectivement consacrés à la « DMLA » et à « l'œdème maculaire ». Ceux-ci sont également disponibles en version numérique et sont distribués en France et dans les pays francophones. Brigitte Goldenberg propose de mettre à disposition ces livres à l'occasion de la « semaine de la vision », qui se tient chaque année sous l'égide des « Lions ».

La Présidente rêve d'un évènement, mais par qui ? avec qui ? Pour sa part, elle réfléchit à une conférence grand public sur le thème de la lumière, par exemple « Lumière et Santé ».

## **Questions diverses**

Dès cette année, le CA aurait dû être décalé dans le temps par rapport à l'AG pour permettre des ajustements financiers entre les 2 et aussi, par exemple, pour que de nouvelles candidatures potentielles au CA présentées à l'AG antérieure, soient acceptées par le CA de 2023 et entérinées par l'AG 2023. Pour des raisons de calendrier et de dates disponibles, cela n'a pas pu se faire cette année.

La Présidente remercie les membres présents et clôture la séance à 17h25.

*[www.pourlavision.org](http://www.pourlavision.org)*